

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Urbanisme

REF : URBA2009005

Signataire : SM/CF

OBJET : Approbation de la convention de financement relative à l'étude "stratégie et programme d'actions pour le centre ville d'Aubervilliers" avec E.P.A. et l'EPFIF.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2122-21,

Vu les objectifs partagés par la Commune, Plaine Commune (EPCI) et l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France en matière de développement urbain et notamment en ce qui concerne le centre ville d'Aubervilliers,

Considérant la nécessité de conduire une étude afin de construire une vision stratégique commune de l'aménagement du centre ville d'Aubervilliers et de décliner cette stratégie en plan d'actions opérationnelles,

Vu le marché à procédure adaptée (article 28 du CMP) publié par l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France,

Considérant qu'à l'issue de la consultation, le groupement Panerai-Coteba- Cercia a été retenu,

Considérant les termes de la convention de financement relative à l'étude « stratégie et programme d'actions pour le centre ville d'Aubervilliers ».

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE les termes de la convention de financement relative à l'étude « stratégie et programme d'actions pour le centre ville d'Aubervilliers ».

AUTORISE le Maire à signer ladite convention .

Le Maire

Jacques SALVATOR